

Mentions sur l'étiquette

OBLIGATOIRE



Vin Bio
FR-BIO-xx
Agriculture France
ou
Agriculture UE/non UE



FACULTATIF

MENTIONS BIO:

« vin biologique », « vin bio »
bilingue: « organic wine » pour l'Europe

→ à côté du logo européen

Les produits en conversion:

- Mention « **Produit en conversion vers l'agriculture biologique** »
 - ⇒ Possible si **un seul ingrédient agricole présent** dans le produit final (raisin)
 - ⇒ donc alcool, MCR, MC, sucre sont interdits

